



HAL
open science

L'attribution du discours rapporté à l'aide du syntagme attributif according to A dans le discours de presse anglophone traitant du Brexit, un phénomène aux frontières du discours rapporté

Laure Cataldo

► **To cite this version:**

Laure Cataldo. L'attribution du discours rapporté à l'aide du syntagme attributif according to A dans le discours de presse anglophone traitant du Brexit, un phénomène aux frontières du discours rapporté. *ELIS - Echanges de linguistique en Sorbonne*, 2023, 8. hal-04181726

HAL Id: hal-04181726

<https://hal.science/hal-04181726v1>

Submitted on 4 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laure Cataldo
laure.cataldo@univ-fcomte.fr
MCF en linguistique anglaise
UFR SLHS / CRIT

L'ATTRIBUTION DU DISCOURS RAPPORTÉ À L'AIDE DU SYNTAGME ATTRIBUTIF *ACCORDING TO A* DANS LE DISCOURS DE PRESSE ANGLOPHONE TRAITANT DU BREXIT, UN PHÉNOMÈNE AUX FRONTIÈRES DU DISCOURS RAPPORTÉ

Résumé

L'objet de cet article est d'examiner, dans un corpus de presse britannique à propos du Brexit, le recours au syntagme prépositionnel attributif *according to A, p* dans l'attribution du discours rapporté par le journaliste. Il s'agit de montrer que, lorsque ce dernier utilise une structure attributive qui ressemble à un segment englobant propre au discours rapporté, il peut, au-delà du report effectif d'une énonciation antérieure, mettre en avant une interprétation ou une inférence personnelle.

Mots-clés : analyse de discours, discours de presse, pragmatique, *according to*, discours rapporté

Abstract

Based on a British press corpus about the Brexit, the aim of this article is to examine the use of the prepositional phrase *according to A, p* in the journalist's attribution of reported speech. The aim is to show that, when using an attributive structure that resembles reported speech, the journalist may be putting forward a personal interpretation or inference rather than an actual report from a previous utterance.

Keywords: discourse analysis, press discourse, pragmatics, *according to*, reported speech

Introduction

Le discours de presse présente la caractéristique d'être un récit journalistique constellé d'occurrences de discours rapporté. En effet, « [i]l suffit d'ouvrir un quotidien pour observer que rapporter les propos d'autrui constitue une activité essentielle des journalistes » (Moirand 2007, p. 48). Le discours rapporté¹ consiste à rapporter un acte d'énonciation, c'est-à-dire à produire un énoncé qui donne à voir un autre acte d'énonciation s'adressant à un autre co-énonciateur. Par conséquent, le report de discours suppose non seulement le report de l'énoncé mais fournit aussi, en théorie, des éléments qui concernent la situation d'énonciation d'origine dans la situation d'énonciation du discours citant. Le discours rapporté met aussi en place la cohabitation de deux niveaux énonciatifs : celui de l'énonciateur d'origine et celui de l'énonciateur rapporteur, qui prend en charge le report de paroles explicitement attribuées à l'énonciateur rapporté. Nous choisissons de parler, pour le journaliste, d'« énonciateur », en nous fondant sur la définition de Simonin (1984, p. 56) : l'énonciateur intervient dans la « construction des valeurs référentielles », alors que le « support des opérations de

¹ Nous renvoyons ici, entre autres, aux études de De Mattia (2000), Rosier (1999, 2002, 2008) et Tuomarla (1999).

modalisation » est le locuteur, et c'est ce dernier qui prend en charge l'assertion. Rabatel, s'appuyant sur Ducrot (1984) différencie également le locuteur et l'énonciateur : « le locuteur est le producteur physique de l'énoncé ; l'énonciateur, l'instance à l'origine d'un PDV [point de vue], qui ne s'exprime pas nécessairement par des paroles » (Rabatel 2009, p. 71). Tuomarla, comme Larochette, les distinguent à leur tour, en précisant que le locuteur est « un être de discours, l'instance à qui est imputée la responsabilité de l'énoncé » (Tuomarla 1999, p. 43), « celui qui parle ou qui écrit » (Larochette 1980, p. 42), alors que l'énonciateur est « l'instance à qui l'on attribue le point de vue représenté par l'énoncé » (Tuomarla 1999, p. 43).

En reproduisant l'énoncé d'autrui, le journaliste peut choisir de conserver les marques et indices de son origine et le laisser inchangé (en discours direct), ou de l'intégrer dans le discours englobant en rendant l'un dépendant de l'autre (en discours indirect).

Pour ce qui concerne le discours de presse, il est important d'en rappeler les spécificités : constamment tiraillé entre la visée d'information, qui se donne pour objectif de faire du lecteur un citoyen éclairé, et la visée commerciale qui cherche à exercer un pouvoir d'attraction sur le lecteur, afin d'étoffer le lectorat (Charaudeau 2011, p. 180). Le discours de presse prône néanmoins l'objectivité et la neutralité, même si les professionnels eux-mêmes sont conscients de leur caractère illusoire (Charaudeau 2011, p. 31).

Les fonctions du discours rapporté dans le discours de presse sont nombreuses : il peut s'agir de la légitimation du discours du journaliste, en particulier grâce à la fonction de vérité, d'autorité du discours rapporté et à sa visée de faire-croire², mais aussi de la dramatisation des paroles rapportées à des fins de fictionnalisation³, ou encore de la mise à distance et de l'évaluation des propos ou de la source. Nous avons retenu⁴ quatre stratégies énonciatives dans le recours au discours rapporté par le journaliste : la visée d'authenticité et de fidélité au discours d'origine, le commentaire du discours rapporté et/ou de sa source, la dramatisation et la sensationnalisation à des fins de captation du lecteur et l'illusion du discours rapporté au service du récit journalistique.

L'objectif de la présente analyse est d'examiner, dans un corpus bien précis défini ci-après, les emplois du syntagme attributif *according to A* dans le domaine du discours rapporté et ses conséquences pragmatiques. Il est question de comprendre si, au-delà d'un choix particulier de type de report par le journaliste – restitution d'un acte de parole faiblement attribué, ou désir de protéger ses sources et de préserver leur anonymat – ce phénomène discursif peut également s'inscrire, en fonction du contexte et surtout lorsque l'énoncé s'éloigne du report effectif d'une énonciation antérieure, dans la dernière catégorie mentionnée ci-dessus, à savoir l'illusion du discours rapporté.

Après une présentation du corpus qui a servi de base à l'étude, nous reviendrons sur le lien entre *according to A, p* et la prise en charge du contenu propositionnel, avant de comparer cette forme et la structure en A verbe-de-dire (que) p pour examiner enfin la dimension

² Le « faire-croire » est défini par Lewandowski et Charaudeau (2002, p. 310) comme la mission que se donne le journaliste de faire croire à son lecteur que, lorsqu'il rapporte un discours, c'est bien le discours d'origine qu'il lit, que la source en est bien l'émetteur et que « le média rapporte tous les faits et propos sans rien omettre ».

³ Nous empruntons ce terme à Nita (2011, p. 110) : « se focalisant sur la mise en scène, [le journaliste] emprunte des traits littéraires » qui apportent du sensationnel et du dramatique à son récit et le rapprochent ainsi de la fiction littéraire.

⁴ Nous faisons ici référence aux quatre stratégies énonciatives que nous avons identifiées dans notre travail de thèse de doctorat, *Le Discours rapporté dans un corpus de presse britannique : des phénomènes aux stratégies énonciatives*, 2022, p. 429.

pragmatique du recours à ce syntagme attributif, en particulier lorsqu'il est impossible d'identifier une énonciation antérieure qui corresponde à l'énoncé.

1. Le corpus

1.1. Définition du corpus

La présente étude repose sur un corpus de 31500 mots, soit 1303 occurrences de discours rapporté ; il est composé de 90 articles d'information extraits de trois quotidiens britanniques : *The Independent* (désormais TI), qui se veut de tendance libérale ; *The Guardian* (TG), qui est plutôt situé au centre-gauche de l'opinion politique au Royaume-Uni et peut être considéré comme pro-Europe ; et *The Daily Telegraph* (TDT) qui tend plutôt vers le centre-droit, qui est apparenté au mouvement conservateur et se positionne en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne. Il s'agit des trois quotidiens les plus populaires au Royaume-Uni, pour ce qui est de la circulation et ils représentent une presse de qualité par opposition aux *tabloids*. Leur position éditoriale diffère, ce qui porte à conséquence dans leur traitement du discours rapporté, même si ces différences ne sont pas visibles dans le cas précis qui nous occupe ici, à savoir *According to A*. L'ensemble de ces articles figure dans les catégories *Europe*, *Politics* ou *Brexit*, et présentent essentiellement une visée informative. La méthode de recensement des occurrences de discours rapporté étant manuelle, fondée sur la lecture intégrale des articles et sur un repérage exhaustif et non informatisé de toutes les occurrences, il n'était pas matériellement possible d'étendre le volume du corpus.

1.2. Bornes temporelles du corpus et contexte civilisationnel

Les bornes temporelles de ce corpus sont ainsi placées le 1er et le 18 octobre 2019 car il s'agit de dates charnières et une multitude d'événements politiques se sont produits sur cette période. En effet, le mois d'octobre 2019 est crucial dans les négociations entre le gouvernement britannique, désormais mené par Boris Johnson, depuis la démission de Theresa May en mai 2019, et l'Europe, car la date du 31 octobre est celle initialement retenue pour la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Le 1^{er} octobre, Boris Johnson propose un nouvel accord à l'Union, qui maintient l'Irlande du Nord dans le marché commun européen pendant quatre ans. Elle serait soumise à la réglementation européenne, avec la mise en place de contrôles en Mer d'Irlande entre cette province et le reste du Royaume, mais sortirait elle aussi de l'Union Européenne. Par conséquent, des contrôles douaniers seraient de retour en Irlande. La proposition ne reçoit pas un accueil très chaleureux de la part des Etats membres de l'Union, en particulier en ce qui concerne la question de l'Irlande et du marché unique. Les négociations se poursuivent, d'autant plus que Boris Johnson annonce que, si ce plan est rejeté, il mettra un terme aux discussions, laissant entrevoir la possibilité d'une sortie sans accord, le *no-deal*.

Il propose alors, le 17 octobre 2019, un deuxième projet d'accord de sortie à l'Union qui est entériné à Bruxelles dans la journée. La question de l'Irlande a été retravaillée : pour éviter les contrôles à la frontière entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord, il envisage des contrôles douaniers aux points d'entrée en Irlande du Nord. Cet accord doit être approuvé par la Chambre des Communes, convoquée le samedi 19 octobre 2019 en session extraordinaire. Mais le parti du DUP, traditionnellement allié aux conservateurs, annonce qu'il ne votera pas en faveur de cet accord, par crainte d'un traitement défavorable à l'Irlande du Nord, et Jeremy Corbyn (parti travailliste) appelle également à le rejeter. Le 19 octobre, le vote sur le texte sera ajourné et le conservateur Oliver Letwin demandera l'examen et le vote par la Chambre des Communes des lois nécessaires à la mise en œuvre de cet accord de sortie avant que l'on puisse se prononcer sur l'accord lui-même. Par conséquent, Boris Johnson sera amené

à respecter le Benn Act, une loi de septembre 2019 votée par une majorité de députés en faveur du Remain, le maintien du Royaume-Uni dans l'Union, et donc à demander un nouveau report jusqu'au 31 janvier 2020, puisqu'il n'a réussi à faire approuver par le Parlement ni son accord de sortie ni un *no deal*.

La période retenue est donc riche en événements et en rebondissements et, de manière logique, elle est caractérisée par une production importante de discours médiatiques qui permettent à de nombreux acteurs de la vie politique – soutiens et opposants au Brexit en particulier – d'exprimer leur point de vue. Les journalistes sont donc amenés à donner la parole aux différents protagonistes du débat. Si leur déontologie ne leur permet pas de prendre ouvertement parti, ils ont malgré tout souvent l'opportunité de faire apparaître des commentaires sur les propos rapportés.

Le corpus fait notamment apparaître un recours à l'emploi du syntagme attributif prépositionnel *according to A* (dix-huit occurrences ont pu être identifiées dans l'ensemble du corpus : deux dans TI, sept dans TDT et neuf dans TG). Cette structure peut se présenter, de prime abord, comme une forme de discours rapporté, mais n'être, en fait, qu'une attribution fictive à une origine énonciative distincte. Par conséquent, elle peut être un moyen détourné pour le journaliste de laisser transparaître une interprétation personnelle, surtout si aucune énonciation antérieure ne peut être identifiée.

2. *According to A, p*

Le syntagme attributif prépositionnel *according to A* est un moyen pour le journaliste d'attribuer du discours au sein de son récit journalistique, en mettant en relation le contenu propositionnel rapporté avec un segment contextualisant sans prédicat (Lacaze 2019).

Il existe des similitudes entre *according to A, p* et *selon A, p*⁵ en français. Les deux expressions sont extra-prédicatives, donc « incident[e]s à la phrase » et exophrastiques : elles « ne participent pas à la construction du sens référentiel de l'énoncé » (Schrepfer-André 2004, p. 576), mais sont un « commentaire du locuteur⁶ [...] signalant la façon dont celui-ci a obtenu l'information communiquée dans la séquence que le tour en selon A indexe » (Biardzka et Komur-Thilloy 2019, p. 78). Chuquet (2001, p. 38) désigne « *according to* » comme l'« introducteur médiatif » par excellence ; elle parle également de « circonstant d'attribution du dire ». Ces expressions permettent, par conséquent, d'indiquer que l'information contenue dans l'énoncé est empruntée à un autre énonciateur. En d'autres termes, elles « indiquent que le locuteur a emprunté l'information à une autre source » (Chuquet 2001, p. 38) et elles renseignent sur la façon dont l'énonciateur s'est procuré l'information *p* qu'il communique, que *p* corresponde à un savoir ou à une opinion.

Tuomarla (1999, p. 47) considère que *selon A, p* impose une lecture polyphonique du discours rapporté, et nous la rejoignons pour ce qui concerne les cas d'attribution claire de *p* à une source *A* différente de l'énonciateur journaliste, puisque *selon A* comme *according to A* sont des marqueurs de dédoublement énonciatif grâce auxquels « le dire s'auto-représente ou

⁵ Nous ne prenons en compte ici qu'une des trois valeurs associées à *selon A* identifiées par Coltier, à savoir la valeur « origine », différente de la valeur de conformité (comme dans l'exemple : He added: "I consider that it should be left to Parliament to proceed in relation to the draft withdrawal agreement in the manner and **according to the procedures that Parliament considers most appropriate in the circumstances.**" (TDT, 10/18) ou de dépendance (La concentration varie *selon l'âge*) (Coltier, 2003, pp. 122-123)

⁶ « Locuteur » doit ici être entendu comme « énonciateur » selon la terminologie évoquée ci-dessus.

se modalise comme affecté par un autre dire » (Authier-Revuz 2019, p. 32) : ce sont des cas de « modalisation en discours second » (Authier-Revuz 2019, p. 32), qui « suspend[e]nt la prise en charge d’une assertion par son renvoi à un discours autre « source » » (Authier-Revuz 2019, p. 87). Cependant, dans les deux syntagmes, la non prise en charge de p par l’énonciateur n’est pas toujours évidente et nous cherchons à montrer que, selon les cas, il convient de nuancer cette dernière assertion : il peut effectivement s’agir d’un moyen, pour le journaliste, de mettre à distance le contenu propositionnel qui est présenté comme rapporté, ou alors de donner une légitimation au contenu du « report » qui, en particulier lorsqu’il est rattaché à une source très vague, n’est, en fait, que le fruit de la pensée du journaliste. Ce dernier a alors recours à *according to A* pour faire passer son interprétation comme légitime, puisque partagée par une autre source que lui-même. Cet état de fait se confirme dans les cas où le contenu propositionnel ne peut être rattaché à aucune énonciation antérieure, comme nous le verrons ci-après.

2.1. *according to A* et la prise en charge de p

Deux situations très différentes se présentent en ce qui concerne p, en particulier en fonction de la source à laquelle p se voit attribué : soit l’énonciateur rapporteur ne le prend pas en charge, soit, au contraire, c’est lui qui asserte p, en particulier lorsqu’il s’agit d’une inférence ou d’une perception de sa part.

2.1.1. Les cas de non prise en charge de p par l’énonciateur rapporteur

According to A, p indique à qui l’énonciateur journaliste attribue p et il marque ainsi qui prend en charge cet énoncé (Charolles 1987, p. 248). Par conséquent, il met en scène l’énonciateur qui asserte p, mais n’énonce pas lui-même p. C’est pourquoi un énoncé en *according to A* ne peut pas avoir la force illocutionnaire indiquée dans p (Charolles 1987, p. 251), cette valeur n’étant que décrite. Les tours en *according to A* présentent donc la « fonction sémantico-énonciative de modalisation du dire par transfert de prise en charge sur une source autre » (Authier-Revuz 2019, p. 33). L’énonciateur journaliste prend en charge l’attribution de p à A mais pas l’assertion de p.

Ainsi, en (1), l’énonciateur journaliste attribue-t-il un acte de parole aux « *MPs in attendance* », et ne prend pas en charge l’assertion dans p, ni ne s’engage sur sa valeur de vérité :

(1) Johnson told the 1922 Committee of Tory backbenchers a day before the summit that his situation was like climbing Mount Everest, **according to MPs in attendance**. (TG, 17/10)

En (2), le journaliste attribue un contenu propositionnel à *one source*, ce qui peut être un moyen pour lui de signaler que la source lui est inconnue ou que son anonymat doit être respecté :

(2) Johnson’s chief whip, Mark Spencer, and his parliamentary private secretary, James Heapey, have received a series of complaints in the past 24 hours from backbench MPs who say they cannot stand on a no-deal platform. Expectations that up to 50 Tories would choose not stand for their party at the next election in protest could be an underestimate, **according to one source**. They said the group of 80 One Nation Tories were extremely worried about the government’s potential direction. (TG, 10/10)

En (3), « *Ireland and the EU* » n’est, certes, pas tout à fait un individu capable de s’exprimer mais il est malgré tout impossible de relier cette source à une entité douée de parole, un porte-parole ou un officiel, par exemple. Notons, en outre, la présence du connecteur *in other words* qui reformule les discours rapportés dans le contexte gauche :

(3) The EU, it constantly tells us, “is committed to respecting the territorial integrity and constitutional order of the UK.” Yet its response to Britain’s proposal – which would effectively keep Northern Ireland aligned with single market rules but allow it to leave, with the rest of the

United Kingdom, the EU's customs union – shows Brussels is doing little more than keeping up diplomatic appearances.

“If we are going to be in two different customs unions,” said Leo Varadkar, the Irish Taoiseach, “I think that creates a real difficulty that’s going to be very hard to reconcile.” Making himself more specific, he added: “We don’t want to see any customs posts between north and south. Nor do we want to see any tariffs or restrictions on trade north and south.” **In other words, according to Ireland and the EU, Northern Ireland cannot be allowed to leave the single market or the customs union.** In effect, Northern Ireland – alone, or with the rest of the UK – cannot leave the European Union at all. (*TDT*, 06/10).

Dans cet exemple, *according to Ireland and the EU* peut effectivement renvoyer à une source A distincte de l'énonciateur journaliste. Néanmoins, cette attribution ne peut être établie avec certitude : en effet, les propos peuvent également être interprétés comme étant un résumé pris en charge par le journaliste, qui exprime son point de vue sur le départ de l'Irlande du Nord de l'Union Européenne, d'autant que p ne reprend pas avec exactitude des propos précédemment rapportés en discours direct ou indirect et peut donc être une inférence de l'énonciateur journaliste. Cet exemple montre donc déjà que l'association automatique de *according to A, p* au refus de prise en charge de la part de l'énonciateur journaliste doit, parfois, être remise en question.

2.1.2. Portée de *according to A*

Biardzka et Komur-Thilloy évoquent, quant à elles, la question de la portée des syntagmes attributifs. Elles expliquent que ces expressions « ont pour effet d'opacifier l'identification de la portée de la prise en charge imputée des propos de A », en offrant aux discours rapportés « un cadre discursif très flou qui gêne l'identification de [cette] portée [...], ce qui est favorable à la circulation des dires manipulatoires » (Biardzka et Komur-Thilloy 2019, p. 90). C'est le cas en (4) :

(4) The new case is running alongside another set of proceedings - a “nobile officium” action - which is not available to courts in England and Wales.

In that action, the same trio are asking the court to effectively sign a letter to European leaders requesting a Brexit extension in the event that Mr Johnson refuses to do so.

The Latin term refers to a power available to the Scottish courts to act where there is no existing legal rule covering a given situation.

According to legal papers which were lodged with the court in September, the petitioners want the court to impose conditions and penalties “including fine and imprisonment” in the event of the Prime Minister failing, delaying or refusing to sign a letter requesting an extension.

The government's lawyer Ruth Crawford QC told a preliminary hearing on Tuesday that the action contained issues of “legal and constitutional” importance. (*TDT*, 01/10)

Dans cet exemple, en effet, il est difficile d'établir avec certitude la portée de *[a]ccording to legal papers which were lodged with the court in September* : s'arrête-t-elle à l'îlot textuel *including fine and imprisonment* ? S'étend-elle à la fin de l'énoncé ou cette dernière partie de l'énoncé émane-t-elle de l'énonciateur journaliste ? Sans pouvoir trancher cette question, il est délicat de déterminer quel contenu est effectivement pris en charge par le journaliste.

La même interrogation peut être soulevée pour l'exemple suivant, dans lequel la portée de *according to EU sources* n'est pas clairement délimitée : elle peut se limiter à *fundamentally amend their position* ou inclure les propos de Michel Barnier :

(5) During a briefing of member state's ambassadors on Thursday evening, the EU's chief negotiator, Michel Barnier, gave a damning critique of the proposals, telling the diplomats that it was difficult to see a deal emerging in the next 10 days unless the British “fundamentally

amend their position”, **according to EU sources**.

Brussels has consistently stressed the agreement must be complete before leaders attend a crunch EU summit on 17 October. “You can’t just get to the European council and just say ‘here is the text, take it or leave it,’” an official said. (*TG*, 03/10)

2.1.3. Remise en question de la systématique du refus de prise en charge

Coltier et Dendale (2004, p. 593) remettent eux aussi en cause l’association systématique de l’emploi de *selon A* avec un refus de prise en charge de *p* par le journaliste, idée soutenue par Charolles et Authier-Revuz entre autres. En effet, selon le contexte, les développements de la phrase à la suite de *p* peuvent tout à fait indiquer que l’énonciateur rapporteur prend en charge *p* et les développements ultérieurs de la phrase. Dans l’exemple (3) déjà cité, l’enchaînement sur *p* *In effect, Northern Ireland – alone, or with the rest of the UK – cannot leave the European Union at all* ne permet pas d’établir clairement si *p* est pris en charge par *Ireland and the EU* ou plutôt par le journaliste :

(3) **In other words, according to Ireland and the EU, Northern Ireland cannot be allowed to leave the single market or the customs union.** In effect, Northern Ireland – alone, or with the rest of the UK – cannot leave the European Union at all. (*TDT*, 06/10).

De plus, il est possible de déceler une nuance d’ironie dans cet énoncé : le journaliste résume, s’approprie voire caricature les propos de l’Union européenne et de l’Irlande pour mieux les dénoncer. Par conséquent, *p* « peut fonctionner directement comme une assertion, sans que [l’énonciateur rapporteur] ait à corriger un quelconque effet de distanciation par une marque d’adhésion explicite » (Coltier et Dendale 2004, p. 594). En (3), le journaliste se fonde sur une perception ou une inférence pour formuler *p*, tout en l’accréditant par le biais de l’attribution à une source qui, même non identifiée, est présentée comme crédible. De cette façon, il parvient à légitimer l’interprétation qui est la sienne, en faisant passer pour un consensus établi une remarque qui correspond à une construction de sa part.

Schrepfer-André précise d’ailleurs, à la suite de Coltier (thèse de doctorat, 2000) que le tour *selon A* peut justement signaler que l’information contenue dans l’énonciation est une création du rapporteur, à la suite d’une perception ou d’une inférence⁷. Dans ces cas-là, c’est bien le journaliste qui prend en charge l’information contenue dans *p*, comme dans notre exemple précédent. La thèse défendue par Charolles et Authier-Revuz doit donc être nuancée. Une comparaison de l’expression *according to A* et de la structure en *A Verbe-de-dire (que) p* permet d’éclairer ces réserves quant à la non prise en charge de *p* par l’énonciateur qui a recours à ce syntagme, en particulier lorsque la source est vague.

2.2. *according to A* et *A verbe-de-dire (que) p*

L’expression *according to A*, en particulier lorsqu’elle se trouve en position initiale, peut être remplacée par un prédicat introducteur en *A says*. Charolles estime qu’il n’y a pas de différence de fond entre *selon A, p* et *A verbe-de-dire que p*, puisque l’acte de langage contenu dans *p* est décrit comme assumé par *A* et non par l’énonciateur journaliste. Dans l’exemple suivant, certes, les deux expressions semblent interchangeable :

(6) It came as Mr Corbyn reportedly lost his temper over the criticism of changes of personnel in his office during a meeting of the shadow cabinet.

According to HuffPost, he hit out at Ian Lavery, the Labour Party chairman, after he raised concerns over the shake-up, which saw his chief of staff moved to the party’s headquarters.

⁷ Elle mentionne deux exemples de création d’information à l’aide de « selon A » : « Selon le plan, c’est un bel appartement » et « Selon toute apparence, Pierre est malade » (Schrepfer-André, 2004, p. 577)

Insiders told the website that Mr Corbyn said he was “fed up” with the row, with one adding: “Jeremy almost never loses his temper, but he was furious.” (TDT, 16/10)

(6') It came as Mr Corbyn reportedly lost his temper over the criticism of changes of personnel in his office during a meeting of the shadow cabinet.

HuffPost SAID he hit out at Ian Lavery, the Labour Party chairman, after he raised concerns over the shake-up, which saw his chief of staff moved to the party's headquarters.

Insiders told the website that Mr Corbyn said he was “fed up” with the row, with one adding: “Jeremy almost never loses his temper, but he was furious.” (TDT, 16/10)

Néanmoins, dans l'exemple ci-dessous, la substitution semble difficile – même si elle n'est pas impossible avec le verbe *read* :

(7) **According to a draft statement**, the EU27 will urge the commission and European parliament to “take the necessary steps to ensure that the agreement can enter into force on November 1”. (TG, 17/10)

(7') ?**A draft statement says that** the EU27 will urge the commission and European parliament to “take the necessary steps to ensure that the agreement can enter into force on November 1”.

(7'') ?**A draft statement reads that** the EU27 will urge the commission and European parliament to “take the necessary steps to ensure that the agreement can enter into force on November 1”.

Coltier relève effectivement plusieurs cas dans lesquels *according to A* ou *selon A* ne peuvent pas commuter avec une structure en *A V-dire que p*. En effet, *selon A* est inapte à verbaliser les paramètres de la situation d'énonciation originelle, en particulier la référence au destinataire, les indications spatiales et temporelles, mais aussi « tous les éléments susceptibles de décrire la situation d'énonciation initiale, manière de parler, but du dire » (Coltier 2002, p. 89). C'est ce qui explique que *selon A* n'est pas en mesure de rapporter le simple fait de parler, c'est-à-dire l'existence d'un acte locutoire de la part de A, sans attacher d'importance au contenu de p : puisque *selon A* ne peut pas faire référence aux paramètres spatio-temporels de la situation d'énonciation d'origine, il est inadéquat pour renvoyer à « la simple production langagière ». En effet, « quand il emploie selon A, le L parle du dit de A ; non du dire » (Coltier 2002, p. 92), contrairement à ce qui se passe dans des structures classiques de discours rapporté, comme en (8). Dans cet exemple, le segment englobant, qui indique l'identité de la source et apporte une modalisation du report à l'aide du verbe introducteur *warn*, ne pourrait pas être remplacé par une forme en *according to* puisque le journaliste reporte des paroles (le dit) tout en commentant la façon de dire :

(8) Nigel Farage, the leader of the Brexit Party, warned against making too many concessions on Friday and said: “Let's hope that this is not a surrender.” (TG, 11/10)

Le fait qu'il n'y ait pas toujours d'équivalence systématique entre *according to A, p* et une structure en *A V-dire (que) p* montre bien qu'il existe des différences entre ces deux modalités d'attribution. Il s'agit à présent d'examiner la visée argumentative non négligeable portée par l'attribution à l'aide d'*according to A*.

2.3. Dimension pragmatique de *according to A, p* et stratégie de l'énonciateur journaliste

2.3.1. Position de *according to A*

En position initiale, *according to A* met l'accent sur la source et l'expression se rapproche d'un prédicat introducteur en *A says*. En effet, lorsque ce segment attributif se trouve en tête d'énoncé, l'altérité assertive est construite dès le départ. La source est donc bien « l'instance énonciative prenant en charge le contenu propositionnel reproduit ensuite »

(Lacaze 2019), et la source est mise en avant en tant qu'origine assertive, même lorsqu'elle se présente sous une forme très vague :

(9) **According to reports**, some former Conservative MPs will try to force him to request an extension even if he secures a deal. (*TI*, 14/10)

En position finale, comme en position médiane, il n'y a pas, d'après Lacaze (2019), de « mise en avant de l'exactitude et de la fidélité des mots rapportés mais plutôt la volonté du journaliste de diffuser une information factuelle », dont l'attribution est réalisée après-coup, comme en (10), ce qui favorise une « certaine prise de distance entre le contenu propositionnel et la source énonciative » (Lacaze 2019) :

(10) “The EU would then be trapped with no backstop to preserve the single market after Brexit,” he warned, **according to someone present in the room**. (*TG*, 03/10)

C'est le contenu propositionnel qui est focalisé, surtout lorsque A est un sujet non humain, comme dans les deux exemples suivants :

(11) The Conservatives are now at 38 per cent in the polls, up 2 percentage points over the last two weeks, **according to Opinium**, with Labour trailing on 23 per cent. The Lib Dems are at 15 per cent – 5 points down over the same period, as their revoke strategy loses ground. (*TDT*, 09/10)

(12) Then there are the Tory rebels, who find themselves scattered to all corners. Anna Soubry remains the leader of Change UK, the group of independents that was once, **according to the BBC**, the future Tories with even fewer scruples, but longer careers ahead of them – they think – have joined the Lib Dems. (*TDT*, 13/10)

Lacaze émet l'hypothèse que, plus *according to A* se déplace à droite dans l'énoncé, plus la désinscription énonciative de la source est grande. Pour nous, il s'agit d'un développement de l'opposition thématique / rhématique : dans l'exemple (10) ci-dessus, le rhème est porté par le discours rapporté en discours direct, ce qui transforme la source en thème, d'autant que cette source est peu identifiée. Le journaliste souhaite donc mettre en avant le contenu propositionnel et non la source qui se trouve presque effacée et il donne ainsi moins d'importance à la façon dont il s'est procuré le discours rapporté.

2.3.2. Mise à distance de p dans les cas de non prise en charge de p

Si l'expression *according to A* permet d'attribuer un contenu propositionnel à une source A, elle ne donne aucune indication sur l'ancrage temporel ou situationnel de l'occurrence de discours qui est rapportée (Biardzka et Komur-Thilloy 2019, p. 78-79). De plus, dans les cas d'attribution à une source explicitement présentée comme distincte du journaliste, la valeur énonciative de l'énoncé est, nous l'avons vu (cf 2.1.1.), uniquement montrée et signalée comme prise en charge par A. Par conséquent, le journaliste peut marquer une distance supplémentaire vis-à-vis du contenu rapporté et *according to A* peut être un moyen pour lui de mettre explicitement en avant une source distincte, de souligner cette attribution à un autre énonciateur, afin de diluer sa responsabilité. Du point de vue argumentatif, deux analyses sont possibles, en fonction du contexte. L'absence de prise en charge peut lui permettre « de se placer dans la rhétorique du « je cite donc je n'interviens pas » » (Biardzka et Komur-Thilloy 2019, p. 87), ou, à l'inverse, accréditer le contenu propositionnel en le rattachant à une source qui, même non identifiée, est présentée comme fiable.

Authier-Revuz note que la présence de la virgule entre p et *according to A* signale un mouvement second, et une « valeur, volontiers ostentatoire, de rectification touchant la valeur de vérité de l'assertion p pour L » (Authier-Revuz 2019, p. 90). C'est le cas en (10), déjà cité, avec une prise de distance du journaliste vis-à-vis du contenu propositionnel, soulignée par la

virgule. Cette mise à distance peut, par ailleurs, porter à la fois sur le contenu propositionnel que sur le verbe introducteur *warn* :

(10) “The EU would then be trapped with no backstop to preserve the single market after Brexit,” he warned, **according to someone present in the room.** (TG, 03/10)

2.3.3. Remise en question de la nécessaire énonciation antérieure de p dans *selon A, p*

Pour Charolles (1987, p. 254), dans le cas de *selon A, p*, p doit déjà avoir fait l’objet d’une énonciation quelconque de la part de A et nécessite donc la présence en amont d’un nom propre qui identifie l’auteur présumé, même si A n’a pas forcément tenu les propos contenus dans ‘p’ (il peut s’agir d’une énonciation réelle ou fictive). Par conséquent, *selon A, p* est un syntagme qui permet d’attribuer des propos à quelqu’un, mais l’expression présente aussi une dimension argumentative, une portée critique qui l’associe à *prétendre que*. En effet, si A a tenu des propos et que le journaliste prétend les rapporter, ou pouvoir les rapporter, rien ne l’empêche d’en faire un compte-rendu opaque, en particulier lorsque *selon A* ou *according to A* introduisent un résumé de la pensée ou des paroles d’autrui dans un segment en discours indirect, comme en (13) :

(13) The agreement struck by the EU and UK on Thursday also risks weakening workers' rights and environmental protections, **according to the IPPR think-tank.** (TI, 17/10).

De la même façon, Coltier remet en question cette indispensable énonciation préalable de p : « l’emploi de *selon A* ne présuppose pas l’existence d’une situation d’énonciation et donc pas non plus l’existence d’un acte illocutoire – verbalisé – de A dont p serait l’équivalent « logique » » (Coltier 2002, p. 94). Coltier et Dendale (2004, pp. 595-596) évoquent deux possibilités pour la valeur origine de *selon A* : soit une valeur de « reprise » du contenu de p à A, soit l’élaboration de p par l’énonciateur rapporteur grâce son interprétation ou sa perception, cas dans lequel A n’a rien énoncé d’équivalent à p. Dans ce second cas, le journaliste associe à la source A un contenu propositionnel qu’elle n’a pas explicitement énoncé, par transfert ou par attribution de pensée, et *selon A* signale que « le contenu de p a été obtenu indirectement, médiatement » sans provenir « de l’expérience directe avec ce dont il est fait état dans l’énoncé ».

C’est le cas dans l’exemple (9), déjà cité :

(9) According to **reports**, some former Conservative MPs will try to force him to request an extension even if he secures a deal. (TI, 14/10)

Cet exemple est un cas de *according to A, p* où A est « au minimum, une origine pour l’énonciation de p par le locuteur, mais [où] A n’est pas nécessairement responsable d’une énonciation antérieure, dont p serait une paraphrase » (Coltier 2003, p. 127). Ces cas sont nombreux, en particulier lorsque A ne désigne pas un animé humain mais des « activités productrices de savoirs » ou des « noms d’objets résultant d’une production de l’esprit » (Coltier 2003, p. 127), comme « analyse », « calcul », « résultat », « hypothèse » ou « observation », par exemple. Dans ces exemples, *according to A* n’indique pas qui, du journaliste ou d’un tiers, a élaboré le contenu de p, en raison de la « plasticité référentielle » des noms (Coltier 2003, p. 127) : *reports* peut aussi bien renvoyer à l’activité de rapporter qu’au produit de cette activité et il est difficile de savoir s’il s’agit réellement d’un report de discours ou de la réélaboration de p par l’énonciateur-journaliste qui reprend de façon orientée des propos tenus par une première source. Nous sommes donc davantage dans un cas de valeur « origine » de *selon A, p* que dans celui d’un emprunt aux propos d’autrui. Le recours à une source aussi vague peut être, pour le journaliste, un moyen de légitimer le contenu de p qu’il

peut parfaitement avoir élaboré pour livrer au lecteur son interprétation ou son analyse. L'appartenance de ces exemples au discours rapporté est alors discutable, comme dans l'exemple suivant :

(14) Cabinet posts in a government of national unity should be filled by retiring MPs and members of the House of Lords, according to **one idea floated in the cross-party talks** aimed at avoiding a no-deal Brexit. (*TDT*, 08/10)

Dans le même ordre d'idées, l'exemple qui suit est particulièrement intéressant :

(15) Barclay concurred, according to **leaked minutes seen by The Guardian**. (*TG*, 01/10).

Certes, ici, la substitution d'un verbe de dire à *according to* est possible, même si elle est malaisée :

(15') ? Barclay concurred, **leaked minutes seen by The Guardian REVEALED**.

Il n'y a aucun report d'un acte de parole, locutoire ou illocutoire, dans une situation d'énonciation antérieure. Il n'existe donc pas d'équivalent dans le discours de A, d'une assertion correspondant à p. L'énonciateur journaliste ne peut pas non plus attester l'existence d'un discours verbalisé provenant de *leaked minutes*, dont il serait question dans *Barclay concurred*. Il s'agit donc ici non d'une attribution à une source mais plutôt d'une mise en relation du contenu propositionnel p avec A, qui en serait l'origine. Peut-on, dès lors, encore parler de discours rapporté, lorsqu'aucune énonciation antérieure n'est rapportée ?

L'emploi de *according to A, p* n'est-il pas, de fait, un moyen pour l'énonciateur journaliste de jouer sur les deux tableaux ? Il peut ainsi exprimer dans p le fruit de sa pensée, son interprétation personnelle des dires et des situations, à l'aide d'une expression qui semble, à première vue, lui permettre de dégager sa responsabilité en attribuant p à une source différente. Ainsi peut-il prendre en charge p en donnant l'illusion d'avoir recours au discours rapporté. Chaque occurrence doit cependant être examinée au prisme de son contexte, en particulier dans le cadre du Brexit qui demande à l'énonciateur journaliste d'évoluer au sein des différents positionnements politiques dans le débat.

Conclusion

Entre le discours rapporté et le récit journalistique s'établit un *continuum* dont l'extrémité s'éloigne du report fidèle de paroles authentiquement prononcées et que l'énonciateur journaliste exploite pour mettre en avant une construction personnelle dans un discours qui se voudrait objectif. Le recours au syntagme attributif *according to A, p* permet de produire des énoncés qui mettent en avant l'illusion d'un discours rapporté et de l'objectivité, marqués par un effacement énonciatif feint, et de construire des occurrences qui ressemblent à du discours rapporté mais qui se situent finalement à sa frontière. Les structures sont similaires au discours rapporté, ont l'apparence du discours rapporté mais ne correspondent pas toujours au report d'une authentique énonciation antérieure, elles font alors intégralement partie du récit journalistique. De cette manière, l'énonciateur journaliste peut à la fois mettre à distance des propos et légitimer un commentaire personnel. Il serait intéressant, par ailleurs, d'appliquer ce cadre d'analyse à d'autres corpus de presse, ou à un corpus plus large : en effet, le contexte polémique du Brexit peut être à l'origine d'un recours particulièrement fréquent au syntagme *according to A* dans la construction, par le journaliste, de l'opinion publique au sein du débat politique.

Bibliographie

Articles de presse

Theguardian.com/uk

Independent.co.uk

Telegraph.co.uk

Références

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2019, *La Représentation du Discours Autre*, Paris, France, De Gruyter, 720 p.

BERRENDONNER Alain, 2021, « D'après SN », *Verbum*, 2021, vol. 43, n° 2, p. 203-226.

BIARDZKA Elżbieta et KOMUR-THILLOY Greta, 2019, « Les tours du type selon A, les “îlots textuels” et la portée de la prise en charge imputée », *Studii de lingvistică*, 2019, vol. 9, n° 2, p. 77-92.

CATALDO LAURE, 2022, *Le Discours rapporté dans un corpus de presse britannique : des phénomènes aux stratégies énonciatives*, thèse de doctorat, Université de Toulon, 588p.

CHAROLLES Michel, 1987, « Spécificité et portée des prises en charge en “Selon A” » dans *Pensée Naturelle. Logique et Langage*, Neuchâtel, Secrétariat de l'Université, p. 243-269.

CHUQUET Hélène, 2001, « Discours citant, discours cité : contraintes sur l'ordre des mots et incidences sur le statut énonciatif des propos rapportés », *Palimpsestes. Revue de traduction*, 1 décembre 2001, n° 14, p. 31-43.

COLTIER Danielle, 2003, « Présentation de thèse », *Travaux de linguistique*, 2003, vol. 46, n° 1, p. 117-131.

COLTIER Danielle, 2002, « Selon et les verbes de dire : quelques éléments de comparaison », *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 1 juin 2002, n° 46, p. 81-101.

COLTIER Danielle et DENDALE Patrick, 2004, « Discours rapporté et évidentialité : Comparaison du conditionnel et des constructions en selon N » dans *Le Discours Rapporté dans tous ses états*, Paris, France, Editions L'Harmattan, p. 587-597.

DE MATTIA Monique, 2000, *Le discours indirect en anglais contemporain: approche énonciative*, Aix-en-Provence, France, Université de Provence, 385 p.

HANOTE Sylvie, 1999, « Représentation d'une origine assertive indéterminée dans les textes de presse en anglais et en français. », *Les Cahiers Forell - Formes et Représentations en Linguistique et Littérature*, 1999, n° 10, (coll. « La représentation en linguistique et littérature »).

HANOTE Sylvie et CHUQUET Hélène, 2004, *Who's speaking, please? Le discours rapporté*, s.l., Editions OPHRYS, 148 p.

LACAZE Grégoire, 2019, « Le discours direct dans la presse : une approche didactique », *E-rea. Revue électronique d'études sur le monde anglophone*, 15 décembre 2019, 17.1.

LAROCLETTE Joe, 1980, *Le langage et la réalité . II . L'emploi des formes de l'indicatif en français*, München, Wilhelm Fink (coll. « Internationale Bibliothek für Allgemeine Linguistik »), 322 p.

MOIRAND Sophie, 2007, *Les discours de la presse quotidienne: observer, analyser, comprendre*, Paris, France, Presses universitaires de France, 179 p.

MOIRAND Sophie, 2004, « L'impossible clôture des corpus médiatiques La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation » dans *Approche critique des discours : constitution des corpus et construction des observables*, Neuchâtel, TRANEL, Travaux Neuchâtelois de Linguistique, Institut des sciences du langage et de la communication, p. 71-92.

NITA Raluca, 2020, « P, dit X / P, X says dans le genre journalistique : entre effacement et brouillage des niveaux d'énoncé », *E-rea. Revue électronique d'études sur le monde anglophone*, 15 juin 2020, 17.2.

QUIRK Randolph et GREENBAUM Sidney, 1973, *University Grammar of English*, London, Longman, 484 p.

RABATEL Alain, 2009, « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée... », *Langue française*, 2009, n° 162, n° 2, p. 71-87.

SCHREPFER-ANDRE Géraldine, 2004, « [Selon X, p] versus {X dit / pense que p} : Information référencée versus discours rapporté » dans *Le Discours Rapporté dans tous ses états*, Paris, France, Editions L'Harmattan, p. 576-586.

SIMONIN Jenny, 1984, « De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie énonciative », *discours rapportéLAV. Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes*, 1984, vol. 30, n° 1, p. 55-62.